

1ere Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1852.

BILL.

Acte pour amender et expliquer l'ordonnance réglant l'enregistrement des hypothèques dans le Bas-Canada.

Reçu, et lu, la première fois, jeudi, le 9 septembre, 1852.

Seconde lecture, jeudi, le 16 septembre, 1852.

M. LEMIEUX.

QUEBEC :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, RUE LA MONTAGNE.